



PROTECTION JURIDIQUE

Me concentrer sur
l'essentiel et laisser
faire les professionnels

Une assurance de protection juridique qui couvre votre activité professionnelle, pour quoi faire ?

La plupart des professionnels se trouvent sans aucune solution face aux litiges qui viennent impacter leur quotidien.

Dans un environnement juridique de plus en plus complexe, il est fondamental d'anticiper les risques, de maîtriser les dépenses liées aux contentieux, de bénéficier de l'assistance de professionnels du droit, afin de vous libérer de tout problème juridique et de vous consacrer pleinement à votre activité.

Un besoin d'information juridique pour anticiper ?

Un portail de services en ligne vous est dédié sur www.allianz/fr/infopj pour accéder à de l'information juridique, 7j / 7, 24h / 24.

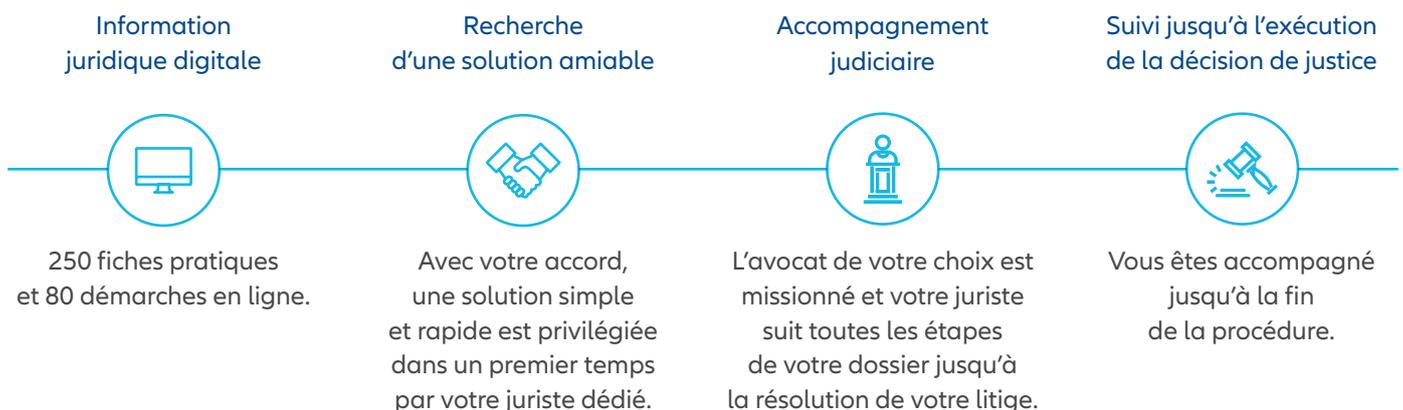
La recherche d'une solution amiable ?

Nous voulons le meilleur pour vous : une solution simple et rapide. C'est pourquoi nos juristes privilégient la négociation amiable. Si besoin, un huissier ou un expert peut intervenir, à nos frais.

La nécessité d'engager une procédure devant les tribunaux ?

En cas d'échec de la solution amiable ou lorsque celle-ci ne peut être envisagée, les honoraires d'avocat et les frais d'huissiers et d'experts sont pris en charge, jusqu'à 40 000 € par litige. Vous pouvez confier la défense de vos intérêts à votre avocat habituel ou nous pouvons vous proposer un avocat territorialement compétent. Dans tous les cas, votre juriste dédié continue de suivre votre affaire jusqu'à l'exécution de la décision de justice.

Un service complet de A à Z accessible, simple et efficace



- 70% des dossiers réglés à l'amiable par nos juristes.
- Une gestion personnalisée de votre dossier par un juriste dédié.
- Une prime faible au regard du coût d'un procès ou d'une consultation d'avocat.

Êtes-vous certain d'être bien couvert en cas de litige ?



Vous êtes convoqué devant le Conseil des Prud'hommes

Le litige

En désaccord avec l'un de vos salariés, vous êtes contraint de le licencier. Il dépose une requête auprès du Conseil des Prud'hommes, estimant que la procédure de licenciement n'a pas été respectée. Il vous réclame également le paiement d'heures supplémentaires.

La solution

Notre juriste expert vous aide à constituer un dossier complet. Vous ne connaissez pas d'avocat en droit du travail et nous vous orientons vers un avocat compétent pour vous assister lors de l'audience. Un protocole d'accord est signé devant le bureau de conciliation du Conseil des Prud'hommes pour mettre fin au litige.



Votre entreprise est victime de propos dénigrants sur internet

Le litige

Vous découvrez que des propos dénigrants, mettant en cause la qualité de vos produits, sont publiés sur internet. Ces propos sont totalement infondés et portent atteinte à l'image et à la réputation de votre entreprise. Vous souhaitez y mettre fin et faire valoir votre droit de réponse.

La solution

Notre juriste vous aide à constituer le dossier et vous informe sur la procédure à suivre pour exercer votre droit de réponse. Il missionne un huissier pour constater les propos litigieux et prouver l'étendue de votre préjudice. Il sollicite également un expert digital qui intervient auprès de l'hébergeur du site pour supprimer rapidement les propos préjudiciables à l'image de votre entreprise.



Vous recevez un avis de redressement fiscal

Le litige

Une nouvelle loi de finance vous permet de bénéficier de déductions fiscales et votre entreprise y est éligible. Or, vous recevez de l'administration fiscale un redressement contestant le bien-fondé de ces déductions. Vous vous interrogez sur l'opportunité et l'intérêt de contester cette décision.

La solution

Notre juriste vous confirme qu'au regard de la jurisprudence, des textes de lois et des pièces de votre dossier, vous pouvez contester le redressement fiscal. Face à la complexité du dossier, Allianz Protection Juridique fait appel à un avocat spécialisé en fiscalité, et prend en charge les honoraires.



Offre distinguée par un Trophée de l'innovation Banque et Assurance

Exemples de situation

Les garanties s'exercent selon les clauses, conditions et limites du contrat.

Internet et les réseaux sociaux : un risque pour votre activité professionnelle



Le propriétaire de votre local commercial augmente votre loyer

Le litige

Votre bailleur vous informe, lors de la proposition de renouvellement du bail, qu'il entend augmenter le loyer. Cette annonce vous préoccupe car elle menace la poursuite de votre activité.

La solution

Notre juriste vous aide à constituer votre dossier pour démontrer que cette hausse est disproportionnée et se rapproche de votre bailleur. Celui-ci ne veut rien entendre et saisit le Tribunal. La présence d'un avocat étant obligatoire, nous prenons en charge ses honoraires à hauteur de 1 200€ ainsi que les frais de l'expert judiciaire (6 000€).



Vous rencontrez un litige avec votre fournisseur

Le litige

Vous travaillez avec un fournisseur qui ne vous donne plus satisfaction mais avec qui vous êtes lié par contrat pendant encore 8 mois. Celui-ci ne respecte plus les conditions du contrat que vous avez signé. Il est cependant impératif pour vous de changer de partenaire.

La solution

Notre juriste vous communique tous les renseignements vous permettant de résilier ce contrat en préservant vos intérêts. Votre fournisseur conteste néanmoins cette résiliation et vous réclame le paiement du solde de sa facture. Nous intervenons auprès de lui pour lui rappeler qu'il n'a pas respecté ses obligations contractuelles.



Vous devez annoncer une réorganisation de votre entreprise

Le litige

Face à des difficultés conjoncturelles, vous allez procéder à une restructuration de votre entreprise et de vos activités. Celle-ci peut avoir des conséquences graves sur l'image de votre entreprise et sur les relations avec vos salariés.

La solution

Votre contrat de protection juridique vous permet de bénéficier d'un coach professionnel qui vous aide à construire un plan d'action et à mettre en place une communication efficace. Vous n'êtes plus seul et êtes plus serein dans vos prises de décision.

Exemples de situation

Les garanties s'exercent selon les clauses, conditions et limites du contrat.

Un accompagnement dans tous les domaines du droit

Professionnels & Entreprises	
 Coaching, aide à la prise de décision	•
 Organismes sociaux (URSSAF, CPAM, Pôle emploi...)	•
 E-réputation (diffamation, injures)	•
 Usurpation d'identité	•
 Administration, banques	•
 Clients, fournisseurs, concurrents	•
 Locaux professionnels (application du bail, entretien, réparation, agrandissement, travaux, copropriété...)	•
 Protection pénale de la personne morale	•
 Protection pénale et disciplinaire du dirigeant	•
 Automobiles de l'entreprise (achat, vente, réparation)	•
 Conflit avec un salarié	•
 Fiscalité	•

Option recouvrement des créances

• Nécessaire si vous êtes confronté à des risques d'impayés, cette garantie vous permet de vous décharger des procédures de recouvrement (en cas de litige).

Option doublement des honoraires

• Permet de doubler les montants de prise en charge des frais et honoraires d'avocat, d'experts. Cette garantie offre une prise en charge plus élevée si vous êtes confronté à des contentieux « lourds » (litiges construction avec expertise judiciaire, litiges prud'homaux).

• La protection juridique du professionnel : un complément indispensable à votre assurance RC Pro.

Les garanties s'exercent selon les clauses, conditions et limites du contrat.



Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Protexia France

Entreprise régie par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 1.895.248 €

1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

382 276 624 RCS Nanterre.

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

